



Assemblée générale de GEMME-France 23 mai 2013

Rapport moral

Le 10 mai 2012, se tenait notre dernière assemblée générale. En un an, les actions de notre association se sont multipliées et le dynamisme de notre section est à souligner. Le succès des actions qui vont être décrites a été permis grâce à la parfaite organisation de notre association.

- COLLOQUES

À la suite des premières assises internationales qui se sont tenues à Paris les 16 et 17 octobre 2009, à l'initiative de Gemme et grâce à l'équipe organisatrice de Gemme-France, un réseau international des acteurs de la médiation a été créé, comprenant des personnalités du monde judiciaire des 5 continents.

Fort de ce succès, Gemme-France organise depuis 2009, tous les ans, les Assises internationales de la médiation judiciaire : Après Fort-de-France, du 16 au 19 novembre 2011, Aix-en-Provence du 4 au 7 juillet 2012, cette année, les 4^{ème} assises internationales se dérouleront à Aix-en-Provence, du 4 au 6 juillet 2013. Elles seront placées sous le haut patronage de M. Christiane Taubira, ministre de la justice et des libertés et auront pour thème la médiation, un choix de société. L'accent sera mis sur la responsabilité sociétale des entreprises qui nous occupera toute la journée du 5 juillet.

Il est prévu que pour 2014, les cinquièmes assises internationales de la médiation pour la justice se dérouleront à Biarritz, début juillet 2014. Notre collègue, Philippe Bertrand, président de Chambre à la cour d'appel de Pau, sera le responsable de cette organisation.

- SESSIONS DE FORMATION

Une équipe de Gemme-France a animé une session de formation du 10 au 13 avril 2012 à la formation continue de l'ENM.

Cette session avait pour but d'initier les magistrats aux techniques de communication, de leur donner les outils susceptibles d'entraîner l'adhésion à la décision, de concilier ou de proposer la médiation.

Une session de formation aux techniques de communication se déroulera à Aix-en-Provence du 2 au 4 juillet 2013. Elle est organisée par la Conférence internationale de la médiation pour la justice (CIMJ-ICOMEJ) avec la participation active de GEMME-France. Des formateurs de pointe viendront du Canada et de diverses régions de France pour animer ces deux jours de formation. Les participants inscrits viennent d'horizons différents : Conseil de l'Europe, Haïti, juges français, hongrois, roumains, avocats...

- **EDITIONS DES TRAVAUX ET ARTICLES DES MEMBRES DE GEMME**

Les Editions l'Harmattan ont proposé aux membres de Gemme de publier leurs travaux, articles, livres ou autres ouvrages en coédition Gemme-L'Harmattan. Une commission a été créée, sous la responsabilité de Jacques Salzer pour sélectionner les ouvrages à éditer. (L'Harmattan est diffusé dans tous les pays francophones et le site L'Harmattan reçoit plus de 60.000 visites par jour.)

Une bibliothèque « Gemme » a été créée sous la direction de Jacques Salzer pour publier deux types d'ouvrages : les actes des colloques et les écrits des membres de Gemme sur la médiation ou la conciliation (livres ou articles).

- GEMME-France a publié, en janvier 2012, **le guide pratique de la médiation et de la conciliation** aux éditions l'Harmattan. Cet ouvrage est établi par une équipe composée de juges, avocats, universitaires, sous la direction de Françoise Thieullent-Maréchal.

Le guide pratique, écrit à l'intention des juges qui souhaitent inviter les parties à aller en médiation, est le seul guide qui existe aujourd'hui sur le marché. Il comprend une présentation générale de la médiation, les spécificités de la médiation familiale, les spécificités de la médiation prud'homale, les spécificités de la médiation commerciale. Le titre II est réservé à la conciliation menée par un conciliateur de justice ou par le juge et comprend un chapitre spécifique sur le droit des entreprises ou exploitations en difficulté. Dans une 2e partie les principaux textes européens et nationaux sont reproduits. La 3e partie comprend des modèles d'ordonnances, de lettres, d'accords qui sont une aide précieuse pour les praticiens de la médiation.

- GEMME-France publie aux éditions l'Harmattan les actes des colloques de Fort-de-France (2011), Paris (2012) et Aix-en-Provence (2012). Ils feront l'objet de deux tomes.

- Le premier tome qui vient de paraître (aujourd'hui !), a pour thème : « conciliation et médiation prud'homales ». Cet ouvrage accompagnera le rapport fait par une équipe de GEMME-France à Madame Taubira sur une proposition de réforme de la juridiction prud'homale.
- Le deuxième tome qui devrait paraître très prochainement aura pour thème : « conciliation et médiation administrative, pénale, familiale, commerciale ».

LES AVIS de GEMME-France

Gemme France est un interlocuteur des institutions gouvernementales

Il a été amené à donner un avis circonstancié au ministère de la justice, dans le cadre de la transcription de la directive.

Cette année, l'avis portera sur une réforme de la juridiction prud'homale.

LES GROUPES DE TRAVAIL

GEMME-France a organisé un groupe de travail autour de la réforme des conseils de prud'hommes. Dans le cadre de cette réflexion, des conseillers prud'hommes, élus du personnel, praticiens, juges départiteurs, conseillers des cours d'appel et de la Cour de Cassation se sont réunis avec des représentants des organisations syndicales. Deux membres de ces organisations syndicales (CFTC et FO) intervenaient au nom de leur syndicat.

Ce sont ces échanges de haut niveau pour rendre la justice prud'homale plus rapide et plus efficace qui ont été rassemblés dans l'ouvrage « Conciliation et médiation prud'homale. » Il est à noter, que les syndicats sont opposés à la médiation, qui, selon eux, ferait double emploi avec la conciliation. Les échanges avec les organisations syndicales se sont donc limités à une réflexion sur la conciliation prud'homale.

- GEMME-France travaille en lien avec l'APMF et l'AIFI depuis septembre 2011 sur un projet de séminaire dont le titre provisoire est « **Parentalités d'aujourd'hui : nouveaux défis. Regards croisés sur les pratiques professionnelles.** » .

Dans ce cadre, un séminaire a eu lieu les 13-14 octobre 2012

LE SITE INTERNET ET LISTES DE DISCUSSION

1- Le site de Gemme-France est régulièrement tenu à jour, grâce à la participation active et au dévouement de Gilbert Cousteaux, président de chambre à la cour d'appel de Toulouse. Il constitue une mine d'informations pour les actualités (colloque, sessions de formation, parution de livres), la législation, la jurisprudence, et la bibliographie.

Le site de Gemme est mis à jour grâce à l'implication et au dynamisme de François Staechelé, président de chambre à la cour d'appel de Metz.

Il est prévu une modification prochaine du site pour le moderniser et le rendre plus performant.

2- François Staechelé gère également une liste de discussions qui donne les actualités sur la médiation en France et en Europe. Notre collègue assume une veille des informations et trie pour nous les plus importantes afin de ne pas encombrer nos boîtes mail. Les membres de Gemme-France à jour de leur cotisation peuvent y adhérer.

Une autre liste de discussion qui fait part des activités de notre section est également active.

RAYONNEMENT DE GEMME-France

En avril 2012, des représentants de Gemme-France ont été invités à se rendre en Bulgarie pour visiter la section bulgare de Gemme et ainsi créer des liens avec ce pays.

Cette année, c'est la Hongrie qui nous invite à un colloque les 14 et 15 juin 2013. Notre collègue Philippe Bertrand qui est délégué pour représenter la France.

ACTIONS FUTURES

- Parmi les actions en chantier, il est **prévu la mise à jour du guide pratique de la médiation et de la conciliation**, pour rédiger la partie concernant la médiation conventionnelle.

- Il est également prévu **l'édition d'un livre sur la transcription de la directive** dans les 27 pays de l'Union européenne.

- Gemme-France sera l'organisateur de l'événement qui aura lieu, à Paris, probablement à la Cour de cassation, le 23 mai 2014 pour fêter les 10 ans de la création de Gemme (19 décembre 2003).

- . Il est enfin prévu de créer une liste de médiateurs en France et internationaux, à l'usage des juges prescripteurs de médiation. Pour cela, GEMME-France s'est rapproché de l'association CIMJ-ICOMEJ et propose d'aider cette association dans l'établissement de sa liste de médiateurs. Cette dernière association pourrait garantir la qualité des médiateurs qui figurent en qualité d'experts en médiation sur sa liste. En contrepartie, GEMME-France pourrait apporter une contribution financière à la mise en place du site Internet qui publiera la liste de médiateurs, par cour d'appel, par langue, par matière.

MEMBRES DE GEMME-France

72 magistrats ont adhéré ou ont renouvelé cette année leur adhésion à notre association.

La Présidente,
Béatrice Brenneur